

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 14265

Numéro SIREN : 483 385 142

Nom ou dénomination : Getlink S.E.

Ce dépôt a été enregistré le 16/07/2020 sous le numéro de dépôt 67812



2009760901



**GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE PARIS**

1, QUAI DE LA CONSE
75198 PARIS CEDEX 04
0 891 01 75 75
4307 TTC/000

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
PROCES VERBAL DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : Getlink S.E.

Numéro RCS : 483 385 142

Numéro Gestion : 2005B14265

Forme Juridique : Société européenne

Adresse : 3 R LA BOETIE
75008 PARIS

Numéro du Dépôt : 2020R067812 (2020 97609)

Date du Dépôt : 16/07/2020

- Type d'acte : Procès-verbal du conseil d'administration
Fin de mandat de directeur général délégué.

Date de l'acte : 06/03/2020

fait à Paris, le 16 juillet 2020

05B14265

PM 06-03-20 FS
delegue

GETLINK SE

Société européenne au capital de 220 000 011,27 euros
Siège social : 3 rue La Boétie - 75008 Paris
483 385 142 RCS Paris

EXTRAIT
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION EN DATE DU 6 MARS 2020

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Christine Picard
23/06/2020

L'an deux mil vingt,

Le 6 mars, à 15h00, au 3 Rue La Boétie, 75008 Paris,

les administrateurs de la société Getlink SE (ci-après la Société) se sont réunis en Conseil d'administration, sur convocation du Président du Conseil d'administration, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
[...]

M. Jacques Gounon, en sa qualité de Président-directeur général préside la réunion. Le Président-directeur général constate que le conseil d'administration réunissant ainsi le quorum requis, peut valablement délibérer.

[...]

Puis il est passé aux points de l'ordre du jour.

[...]

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, d'écarter le maintien en fonction du Directeur général délégué en application de l'article L225-55, alinéa 2 du code de commerce et décide, pour éviter toute ambiguïté en matière de gouvernance, de mettre fin aux fonctions de Directeur général délégué sans attendre le 30 juin.

[...]

La date de fin de mandat est fixée au 15 mars 2020.

[...]

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16h50.

De tout ce que dessus, a été rédigé le présent procès-verbal, qui après relecture, a été signé par le Président et un administrateur.

.....
Le Président

.....
Un administrateur